



Club Motocycliste du Perche

« clubmotocyclisteduperche.over-blog.com »

Les Etilleux, le 27 Juillet 2022

Chers Amis Trialistes,

Les Membres du Club Motocycliste du Perche vous invitent à participer à leur épreuve de TRIAL, dénommée :

« LES DEUX JOURS DU PERCHE »

Depuis 12 ans, ils vous donnent rendez-vous sur 2 sites, à 10 kilomètres de Nogent-le-Rotrou (28) : c'est **aux Etilleux, le samedi 17 septembre** prochain, et à **Vichères, le lendemain, le dimanche 18 septembre**.

Cette compétition compte pour le Trophée Départemental de Trial d'Eure-et-Loir, le Championnat de la Ligue Motocycliste Régionale Centre-Val de Loire, et le Challenge Jeunes de cette Ligue ; et le dimanche seulement, les résultats du trial de Vichères comptent aussi pour le Championnat des Ligues de Normandie, d'Ile de France et des Pays de La Loire.

Les pilotes possédant une moto ancienne (pré 65 ou Post 65), peuvent aussi s'engager dans une catégorie spécifique : Inter (tracé S3+), National (tracé S3), Critérium (tracé S4+), Promotion (tracé S4), mais à condition que leur moto soit à refroidissement à air, qu'elle soit équipée de freins à tambours, et qu'elle soit équipée de bi-amortisseurs, placés de chaque côté de la machine.

Le montant de l'engagement est de 50 € pour les 2 jours (25 € par jour) pour tout engagement envoyé et payé avant le 10 septembre 2022. (60 € après cette date pour 2 jours, ou 30 € par jour). Et pour un jeune de moins de 18 ans (le jour de l'épreuve), ce montant est de 20 € pour les 2 jours (10 € par jour), quelle que soit sa catégorie ! Après le 10.09.2022, pour un jeune, c'est 30 € pour les 2 jours (ou 15 € par jour).

Les contrôles, administratif et technique, sont ouverts à partir de 7 heures 30, le samedi, sur le parc des coureurs des Etilleux ; le dimanche, seuls les pilotes qui ne participent qu'au trial de Vichères, passent à ces contrôles.

Chaque jour, les départs sont donnés à partir de 9 heures, pour deux tours de 15 à 17 kilomètres chacun, avec 12 à 14 zones par tour (sauf pour les Mini-Trial qui ont un tracé spécifique).

Chaque soir, des coupes sont remises aux premiers de chaque catégorie. Et pour récompenser ceux qui participent à l'épreuve complète des « 2 jours », un souvenir ou une coupe, est offert aux pilotes présents, qui sont sur le podium, sans oublier le lot remis à tous les participants, comme chaque année ! Pour les pilotes qui sont licenciés dans un Club Eurélien, le Trial de Vichères est la finale du Trophée Départemental d'Eure-et-Loir, une récompense est remise au premier de chaque catégorie, conformément au règlement de ce trophée !

Pour ceux qui n'ont pas de licence de compétition FFM 2022, il leur est demandé de télécharger une «*licence une manifestation 2022*» sur « ffmoto.org », au minimum 72 heures avant l'épreuve, en joignant le certificat médical-type de la FFM de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an. *Un conseil : payer cette licence en ligne sur l'Intranet FFM, pour bénéficier de 10 €, sur la licence LJA2 à 115 € pour les 2 jours, ou la LJA1 à 75 € pour 1 journée.*

Sachez que les pilotes peuvent camper sur le parc des coureurs des Etilleux, à partir du vendredi 16.09.2022, sans branchement électrique ! Dès le samedi matin, une buvette (boissons fraîches, café, casse-croûte, crêpes...) est à la disposition de tous. Idem le dimanche à Vichères ! Aucun repas n'est organisé le samedi soir, mais un apéritif est prévu pour pilotes et membres du Club. Le C.M. Perche reste à votre disposition pour toutes autres précisions, et vous invite à consulter son site, mis à jour régulièrement par Arnaud, site précisé à l'entête de cette lettre.

Salutations trialistiques, et à bientôt dans le Perche !

Michel CHEVEREAU

Correspondance chez le Président : Michel CHEVEREAU « Huche-Loup », 28330 LES ETILLEUX
Tél : 06 19 74 05 55 – Nouvelle adresse mail : « cmperch@sfr.fr »

Club Motocycliste du Perche

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre 2022

« LES DEUX JOURS DU PERCHE »

Trophée Départemental d'Eure-et-Loir
Championnat de la Ligue Motocycliste Régionale Centre-Val de Loire
Le dimanche seulement : Championnat d'Ile de France, des Pays de La Loire
et de Normandie

N°

Mode de paiement

Date de réception

PILOTE

CATEGORIE (à entourer): . SENIOR 1 - OPEN - SENIOR 2 - SENIOR 3+ - SENIOR 3 - SENIOR 4+ -
SENIOR 4 - MINI-TRIAL.

CATEGORIE VINTAGE : INTER (tracé S3+) - NATIONAL (tracé S3) - CRITERIUM (tracé S4+) - PROMOTION (tracé S4).

NOM : **PRENOM** :

LICENCE : type.....et n°

CLUB : **LIGUE** :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

TELEPHONE :; **E.mail** :@.....

PERMIS : catégorie et n° ou **GUIDON D'OR** ou **D'ARGENT** : n°.....

MOTO

MARQUE : **CYLINDREE** : **N° D'IMMATRICULATION** :

ASSURANCE : compagnie..... **N° DE CONTRAT** :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, et prend l'engagement de le respecter, connaître les règlements de la Fédération Française de Motocyclisme, et se conformer aux directives des organisateurs et des officiels, chargés du contrôle de l'épreuve.

Je demande à m'engager au Trial des « **DEUX JOURS DU PERCHE** », et coche les jours de ma participation :

- le **samedi 17 septembre 2022**, à **LES ETILLEUX** (28),
- le **dimanche 18 septembre 2022**, à **VICHERES** (28);

Fait à :, le

LU ET APPROUVE

Signature du pilote (ou du représentant légal pour les mineurs)

REGLEMENT

- Engagement : pilote (+18 ans) : 25 € par jour xjour(s) : € (ou 30 € par jour, après le 10.09.2022)

- Engagement : jeune (- 18 ans) : 10 € par jour x... .. jour(s) : € (ou 15 € par jour, après le 10.09.2022)

Règlement par chèque à l'ordre du C.M. Perche, à adresser avec l'engagement à :
Michel CHEVEREAU, Huche-Loup, 28330 LES ETILLEUX